



Echos du CCE SME du 28/06/10

Le PDG Gendry nous a fait « l'honneur » de nous consacrer 1 heure de son précieux temps afin de répondre aux questions des « fonctionnaires », pardon des salariés lors du CCE. Peut être a-t-il vu de la lumière et s'est demandé ce qu'il se passait ici, ou, plus sérieusement, avait il envie de contrôler les dires de ses consorts.

Cession de SME à Safran

Le PDG nous informe : « *il n'y a aucun élément nouveau qui mérite de consulter les partenaires sociaux ou les instances. Aucune date sur un éventuel conseil d'administration concernant cette affaire. Je n'arrête pas de rencontrer les dirigeants de Safran.*

Je ne sais pas d'où proviennent les informations publiées sur le prix de vente. J'espère faire la cession le plus rapidement possible. Mais je suis confronté à une situation inédite de n'avoir qu'un acheteur potentiel et de ce fait il ne se sent pas acculé et n'est pas pressé d'aboutir. »

La catastrophe: Eurengo

Eurengo est redevenue une filiale de SME à 100%.

Un projet d'investissement pour moderniser les installations de 70 M€ à Sorgues est envisagé sous conditions.

La dette d'Eurengo s'élève à 80 M€.

Voici la réponse du PDG à la question de SUD sur le passage d'Eurengo à SME : « *Le projet de recapitalisation d'Eurengo est apparu démesuré et trop risqué pour les Scandinaves en regard des prévisions de commandes. Ils se sont donc désengagés d'Eurengo pour 1€ symbolique.*

L'investissement est maintenant subordonné à 2 conditions.

Une aide de l'Etat au titre de l'article 90 pour l'encouragement à l'exportation et

l'obtention d'un contrat en cours de négociation avec BAE (British Aerospace). Si la première condition est en bonne voie d'aboutir, il n'en est pas de même du contrat avec BAE qui subit la politique de rigueur et la baisse du budget de défense britannique.

Dans le cas d'investissement, ce n'est pas SME qui investira mais SNPE S.A.. Eurengo sera rattachée à SNPE avant ou au moment de la cession de SME à SAFRAN. Cela permettra une seule consultation avec les partenaires sociaux. Cet investissement aura des répercussions sociales par des diminutions d'effectif.»

Si les investissements se font avant la cession c'est un cadeau fait au repreneur. La direction veut utiliser cette modernisation pour réduire les effectifs. SUD dénonce cela.

Avenir du Secteur Auto

L'inquiétude provient du rapport de production extrudé/pastillé qui évolue.

La demande des clients, est essentiellement du pastillé.

Selon la direction la rentabilité de production du pastillé n'est pas bonne. De plus, Livbag nous met en concurrence dans le domaine des pastillés avec les Américains.

Le PDG a rajouté : « *La sécurité automobile subit la crise mais la situation s'est améliorée sensiblement depuis le second semestre 2009. Par contre l'avenir reste toujours incertain. La recherche de nouveaux clients s'avère infructueuse. La*

menace des produits américains dans le domaine des pastillés n'est pas avérée tout du moins tant que le rapport euro/dollar est en notre faveur.

Conséquences du conflit social

H. Austruy : « Les conséquences économiques sont un coût de non qualité de 600k€. Les conséquences industrielles sont un retard pris sur la fabrication M51. Il demeure une incertitude sur notre capacité à produire le nombre de chargement planifié mais ceci reste possible si tout est nominal. Si ce n'est pas le cas il y aurait une perte supplémentaire de 300k€. »

Pour SUD c'est l'irresponsabilité et le mépris de la direction dans sa politique salariale qui a engendré ces conséquences.

Impact sur SME d'une éventuelle réduction du budget de la Défense

Pour le PDG : « Il n'y a pas d'impact sur SME. Pour preuve la signature en temps et en heure du marché MEDIUM. La défense nucléaire est plutôt protégée et sanctuarisée jusqu'en 2012. Il n'en est pas de même pour Eurengo »

Politique des seniors au CRB

Le DRH indique : « Une politique de tutorat sur SME est en place via l'accord senior du groupe. Chaque fois qu'il y a un départ ou un mouvement du personnel, la direction essaie de recruter des jeunes cadres. »

SUD a dénoncé le non remplacement des agents de maîtrise (apprentis au lieu de CDI) et part là, la perte des compétences.

H. Austruy affirme : « Un gros effort a été fait de rajeunissement dans la catégorie cadre notamment au CRB. Un effort du même type doit être fait dans la catégorie agent de maîtrise. Nous sommes conscients du problème. »

Encore des paroles ! Qu'est-ce que cela cache vraiment ?

Qu'en pense SUD ?

Les nouvelles ne sont pas bonnes.

Quelques soient les entités, nous serons tous touchés par les différentes mesures.

La direction n'a toujours pas communiqué les éléments nécessaires à notre expert pour nous permettre de cibler leurs mauvais coups.

L'Etat doit s'engager pour le maintien de l'emploi sur les sites. Pour SUD privatisation rime avec suppression d'emplois.

Notre inquiétude est que les synergies industrielles qui existent entre SME et SAFRAN soient utilisées par les deux directions au nom des « doublons » pour supprimer des emplois.

Sans compter l'effet possible du rachat des parts de MBDA dans Roxel par SAFRAN.

Le très bon résultat d'exploitation de SME ne dépend que de la série M51.

Qu'en sera-t-il quand la série arrivera à son terme en 2016.

La direction a exprimé une inquiétude que Livbag se fournisse en Roumanie ou aux USA.

La situation de BNC est si sensible que, le PDG n'a pas voulu communiquer sous prétexte que « le CCE de SME n'est pas l'instance pour parler de BNC ».

Ce n'est pas aux salariés de payer les cadeaux de l'Etat à Safran !!

Notre sort ne dépendra que de notre pouvoir de mobilisation pour contrer les funestes projets des deux directions.

Prime M 51 : SUD et la CGT se sont abstenus car notre demande était que cette prime soit versée hors intéressement et que les cotisations salariales s'y appliquent.

Salaire Minimum

Le salaire minimum de 1550 € prévu dans l'accord salarial 2010 n'a pas été appliqué pour les personnes embauchées après le 1^{er} avril.

SUD est intervenu pour faire respecter l'accord signé par la CFDT et la CGC et les choses sont rentrées dans l'ordre.

Nous n'étions pas signataires de l'accord car il manque le talon mais SUD avait proposé et défendu le salaire minimum.

Participation

La CFDT a protesté car la participation a été versée au prorata de présence et que c'est illégal. SUD a soutenu cette démarche.

La direction s'est engagée à rectifier.